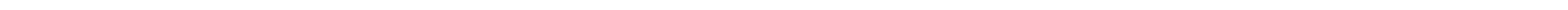


KURDISTAN

La colère d'un peuple sans droits



Olivier Piot

Julien Goldstein

KURDISTAN

La colère d'un peuple sans droits

Préface de Bernard Dorin

{LESPetits matins}

Conception graphique et réalisation : Arnaud Lebassard

© Les petits matins, 2012
31, rue Faidherbe, 75011 Paris
www.lespetitsmatins.fr

© Julien Goldstein pour l'ensemble des photographies

ISBN 978-2-36383-002-9
Diffusion Seuil
Distribution Volumen

Tous droits de traduction, d'adaptation et de reproduction réservés pour tous pays.

PRÉFACE
PAR BERNARD DORIN

Ambassadeur de France, Bernard Dorin a notamment publié *Les Kurdes. Destin héroïque, destin tragique, Lignes de repères, 2005.*

Deux hommes courageux sont allés à la rencontre du peuple kurde: le journaliste Olivier Piot et le photographe Julien Goldstein. Il fallait en effet beaucoup de courage pour enquêter sur le sort des quelque 37 millions de Kurdes divisés entre quatre « États prédateurs »: la Turquie, la Syrie, l'Irak et L'Iran. À des degrés divers et à des époques différentes, ces États n'ont pas cessé de tenter, soit d'assimiler les Kurdes, soit de les massacrer en masse, comme l'a fait le sanglant dictateur irakien Saddam Hussein lors de l'opération Anfal de 1988. Nos reporters ont réussi à visiter les trois Kurdistan de Turquie, de Syrie et d'Irak, mais n'ont pu pénétrer dans le Kurdistan d'Iran, où le régime des ayatollahs se livre à une répression particulièrement féroce à l'encontre de la rébellion kurde active dans le Nord-Ouest du pays. Ils ont dû se borner à interroger les réfugiés kurdes d'Iran, dont les témoignages sont édifiants.

De ce grand voyage est issu le présent ouvrage, remarquablement illustré et qui a le mérite d'offrir au lecteur des cartes explicatives détaillées qui facilitent grandement la compréhension du récit. Un tel livre était vraiment très attendu car il n'existe pas, à ma connaissance, d'ouvrage aussi complet sur l'histoire et la situation actuelle des quatre Kurdistan. L'ouvrage n'est d'ailleurs nullement une hagiographie du peuple kurde. S'il laisse parfois percer une sympathie toute naturelle pour une population qui ne cesse de lutter héroïquement pour sa survie, il ne met pas

sous le boisseau certains problèmes qui peuvent, par exemple, affecter le Kurdistan d'Irak alors qu'il s'agit de la seule partie du Kurdistan qui a pu conquérir une très large autonomie, presque une indépendance de fait, mais au prix de terribles souffrances. Je pense aux cinq mille gazés d'Halabja!

Ce qu'il ne faut jamais perdre de vue, c'est que la nation kurde, avec son histoire, sa langue, sa culture, ses traditions, sa musique, ses chants, jusqu'à ses habits, est la plus grande nation au monde qui soit privée d'État et, de ce fait, subit l'oppression des États qui se partagent son territoire ancestral. Ce territoire riche en pétrole que les Kurdes n'ont trop souvent connu que sous la forme du napalm !

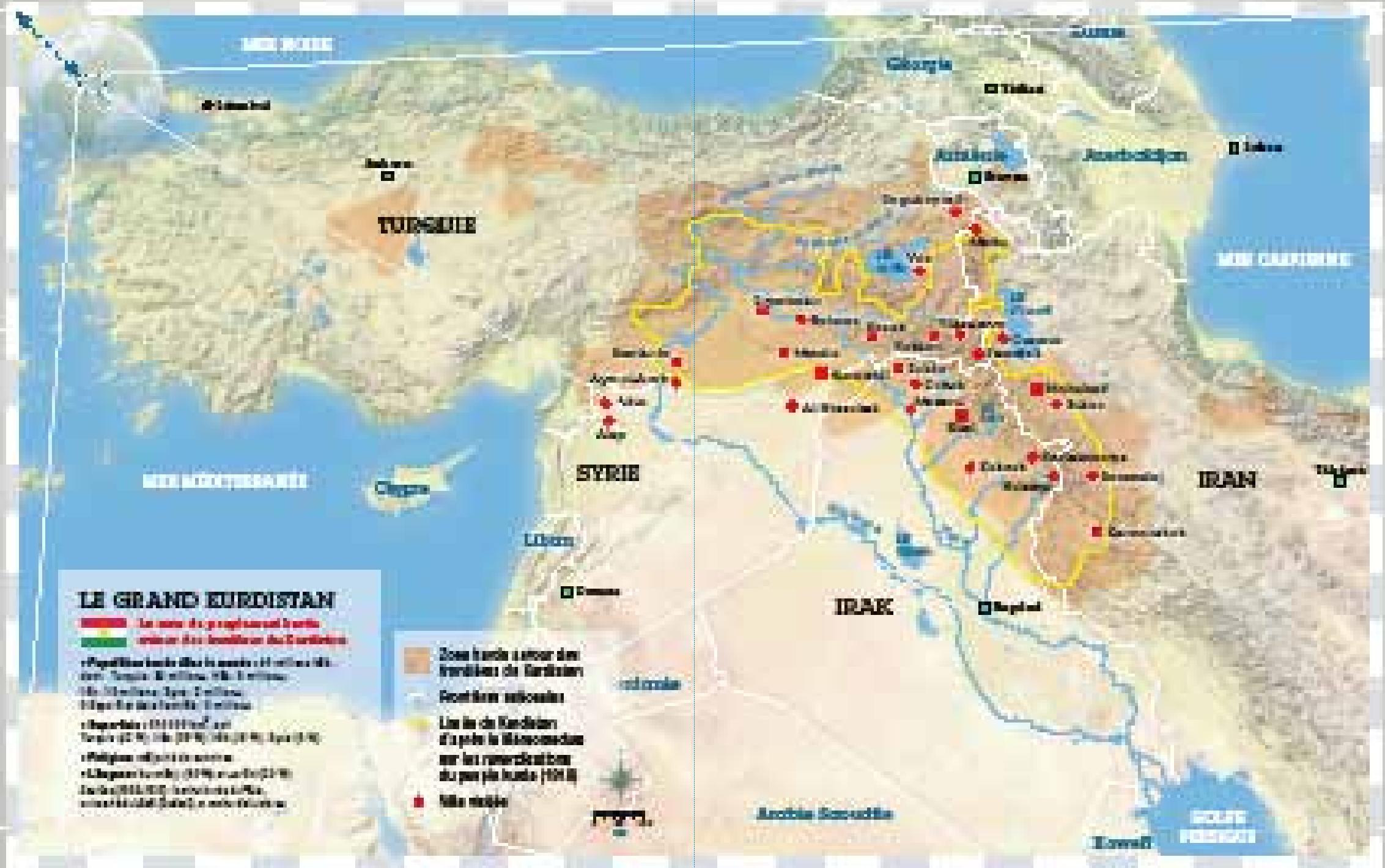
Il n'est pas douteux que le souhait intime de l'immense majorité des Kurdes est de former un jour un seul État reconnu et respecté par la communauté internationale. Il ne s'agit pour le moment que d'un rêve. Cependant, si, à l'exemple du Kurdistan d'Irak, les trois autres Kurdistan pouvaient obtenir, non seulement l'autonomie culturelle, mais aussi l'autonomie politique, un grand pas serait franchi en direction du règlement définitif de la question kurde, qui va se poser de façon de plus en plus pressante avec l'essor irrésistible de la conscience nationale kurde. Pour ma part, je pense vraiment que, lorsque le très long conflit israélo-arabe sur la Palestine aura fini par être résolu, c'est le nationalisme kurde qui risque de bousculer toute la géographie politique du Proche-Orient. Cela, il faut que les pays occidentaux, et la France en premier lieu, le sachent. Or, ce beau livre est comme une clef ouvrant sur la réalité de ce peuple peu connu et magnifique: les Kurdes !

Kurdistan

Kurdistan

Un peuple oublié par l'Histoire





Kurdistan, un peuple oublié par l'Histoire

Installé depuis plus de deux mille ans¹ sur les terres d'Anatolie et de Perse, le peuple kurde a une histoire singulière. Sa terre existe: le Kurdistan. Elle court sur les plaines et plateaux anatoliens jusqu'aux monts Zagros, mais les contours de ce vaste territoire, grand comme la France, n'ont jamais été reconnus par aucun État. Sa langue est très ancienne: le kurde. De souche indo-européenne, elle est proche du persan, distincte de l'arabe et du turc, puis s'est ramifiée en divers dialectes², mais sa pratique donne toujours lieu à des persécutions. Sa culture ancestrale est vivante. Au fil du temps, elle a su se métisser avec les cultures perse, arabe et ottomane, mêler les religions du zoroastrisme³ et de l'islam, mais elle reste la culture d'une minorité ethnique partout bafouée. Une terre, une langue, une culture... Et pourtant, en ce début de xxie siècle, les 40 millions de Kurdes du Moyen-Orient constituent le plus grand peuple au monde sans État.

En 2007, nous avons décidé de partir sur ces terres du Kurdistan pour cerner les raisons de ce paradoxe de l'Histoire. Nous y avons sillonné les villes et villages kurdes de Syrie, d'Irak et de Turquie, où notre route a croisé celle de Kurdes exilés d'Iran. Douze voyages au total, jusqu'en 2011⁴, des milliers de kilomètres parcourus pour observer

1. Selon certains historiens, la présence des Kurdes dans ces régions remonterait à plusieurs siècles avant Jésus-Christ.

2. Les deux principaux dialectes kurdes sont le kurmanji et le sorani.

3. Fondé par Zoroastre (ou Zarathoustra) entre 660 et 583 av. J.-C.

4. Huit reportages en Turquie, deux en Syrie et deux en Irak.

les modes de vie, écouter les espoirs et les rêves, entendre les frustrations et les souffrances de ce peuple «oublié». Car partout où nous sommes allés, les Kurdes nous ont livré un même sentiment: celui d'appartenir à un peuple sacrifié par l'Histoire. Certes, ce n'est pas le seul peuple dans ce cas, loin s'en faut. Mais l'histoire des Kurdes est une longue succession implacable de drames et d'impasses. Au xx^e siècle, notamment, alors que la carte géopolitique de cette région du monde a été entièrement redessinée puis bousculée à de nombreuses reprises, jamais les Kurdes n'ont obtenu la reconnaissance de leur terre et le respect de leur identité.

Une promesse leur avait été faite, pourtant, en 1920: celle de voir enfin exister sur les cartes officielles les frontières d'un «État indépendant du Kurdistan». Trois ans plus tard, ce Kurdistan était éclaté et sa population répartie en trois nouveaux pays: la Syrie, l'Irak et la Turquie. Et la situation est restée figée depuis. Non que le peuple kurde n'ait pas su revendiquer haut et fort ses droits identitaires et politiques, non que les millions de Kurdes de cette région n'aient pas payé le prix fort de luttes, massacres et répressions successives, mais en raison de l'âpreté avec laquelle les politiques nationalistes des États centralisés de la région ont contesté aux Kurdes le droit de disposer librement de leur culture et de leur terre.

L'histoire moderne du Moyen-Orient a pourtant été riche en ruptures. La Seconde Guerre mondiale, plusieurs chutes de régimes, l'effervescence de puissants mouvements démocratiques, deux guerres du Golfe... Mais, en dehors de la fragile autonomie acquise par les Kurdes au nord de l'Irak en 1992, toutes ces ruptures n'ont débouché ni sur la création d'un État kurde ni même sur le respect des droits de ce peuple. Cet acharnement de l'Histoire est bien sûr le fait des grandes puissances et des nationalismes arabe et turc, mais il interroge aussi les dirigeants et les partis politiques du mouvement nationaliste kurde. Car depuis presque un siècle, qu'ils aient été «séparatistes» ou «autonomistes», «marxistes» ou simplement «démocrates», leurs choix politiques ont aussi contribué à l'impasse actuelle du peuple kurde.

La fin de l'Empire ottoman

Sous l'Empire ottoman, les Kurdes, majoritairement sunnites, font partie de la grande «communauté des croyants» musulmans qui en forme l'unité. Placés à la tête d'un vaste empire multiethnique, les sultans ne peuvent régner qu'au prix d'alliances avec les chefs tribaux et militaires des peuples qui le composent. Dès le xvi^e siècle, c'est grâce au soutien des tribus kurdes que l'Empire se défend contre la Perse, même si le Chah oblige la Sublime Porte⁵ à céder, en 1639, un quart du territoire kurde. C'est la première partition de l'histoire du Kurdistan. Mais la position frontalière, et donc stratégique, de la grande majorité des Kurdes qui continuent de vivre sous l'Empire ottoman leur garantit une forte autonomie locale. Aux anciens émirats kurdes se sont ajoutés les «sandjaks», ces principautés sur lesquelles les chefs de tribus kurdes exercent leur pouvoir. Les émirs kurdes y disposent de leurs propres armées, récoltent les impôts et rendent justice par le biais des «qadi»⁶. Au xix^e siècle, la carte géopolitique de la région change. Les Empires ottoman et perse ne sont plus les seules puissances à s'intéresser à cette partie du monde. La Russie et l'Angleterre, notamment, souhaitent entamer l'hégémonie ottomane. L'Empire se fissure lentement, accentue sa centralisation, portée par une idéologie naissante: le nationalisme turc. Face aux velléités d'invasion de la Russie, le sultan Abdul Hamid II organise dès 1895-1896, contre les Arméniens, le contrôle des provinces orientales de l'Empire en formant des milices tribales baptisées «Hamidiye», auxquelles participent certains chefs de tribus kurdes⁷. Dispersés lors de l'arrivée au pouvoir du Mouvement des Jeunes-Turcs en 1908, certains de ces régiments tribaux seront reconstitués par la suite sous la forme de groupes de mercenaires qui participeront, aux côtés de l'armée turque, au génocide des Arméniens de 1915-1916. Mais la Première Guerre mondiale sonne le glas de l'Empire ottoman. Avant même la fin du conflit, la France et l'Angleterre ont déjà décidé

5. C'est le nom de la porte monumentale du grand vizirat de Constantinople, siège du gouvernement de l'Empire ottoman.

6. Voir Bernard Dorin, *Les Kurdes. Destin héroïque, destin tragique*, Lignes de repères, 2005.

7. Voir Gérard Chaliand, *Le Malheur kurde*, Le Seuil, 1992.

les conditions du partage⁸. L'Angleterre s'octroie les régions qui correspondent aujourd'hui à la Palestine, Israël, la Jordanie et une partie de l'Irak. La France, de son côté, obtient un mandat sur les territoires actuels de la Syrie et du Liban. Cette partition sera formalisée quatre ans plus tard lors du traité de Sèvres⁹, dans lequel les puissances occidentales décident de morceler aussi la Turquie. Le Bosphore, les Dardanelles et la mer de Marmara sont placés sous contrôle international ; la région de Smyrne et la Thrace attribuées à la Grèce ; au sud, les îles du Dodécanèse et la région d'Antalya reviennent à l'Italie ; enfin, la France obtient la Cilicie, la région côtière de l'Asie mineure la plus à l'est, avec la ville d'Adana.

Un peuple, quatre États

Le traité de Sèvres comporte donc deux volets : le partage des régions arabes de l'Empire ottoman et la partition de la Turquie. Sur le premier volet, les puissances occidentales ne sont certes pas en mesure de gérer seules l'intégralité de ces nouveaux territoires, mais elles sont toutes hostiles à la création d'un État arabe uni. Les régions arabes seront donc morcelées en plusieurs États. Parallèlement, le traité de Sèvres prévoit, dans sa section III, la création d'un État kurde autonome. Cette promesse n'a rien d'une concession à la «liberté des peuples». Elle permet juste aux Alliés de s'assurer, ici ou là, des accords de circonstance avec les populations kurdes mêlées aux populations arabes et turques. Cette partie du traité sera saluée par les dirigeants nationalistes kurdes, qui revendiquent la liberté et l'autonomie de leur peuple. Pour des raisons similaires, les Alliés promettent aussi la création d'une république indépendante d'Arménie.

Sur le volet turc du traité de Sèvres, le partage des Alliés se heurte d'emblée à la farouche résistance d'un ancien officier de l'armée ottomane, Mustafa Kemal. Dès 1920, ce dirigeant nationaliste turc lève une armée pour contester aux puissances impérialistes le dépeçage du territoire turc. L'armée grecque sera chargée de mater les troupes de Kemal, soutenues

8. Les accords Sykes-Picot sont signés le 16 mai 1916 avec l'aval de la Russie et de l'Italie.

9. Le traité de Sèvres est signé le 10 août 1920.

par la Russie des bolcheviks¹⁰. Après deux années de massacres, l'armée grecque s'effondre en septembre 1922, libérant l'Anatolie des dernières armées étrangères. L'année suivante, le traité de Lausanne¹¹ entérine le nouveau rapport de force militaire dans la région. La Turquie obtient le respect de ses frontières en Anatolie et rend caduques les promesses faites aux Kurdes et aux Arméniens trois ans plus tôt.

Ce traité de 1923 marque ainsi la seconde partition de l'histoire kurde. Le Kurdistan ottoman est désormais divisé en trois nouveaux États : la Turquie, l'Irak et la Syrie. Ce partage condamne le peuple kurde à vivre dorénavant dans le cadre éclaté des frontières de quatre États – un persan, deux arabes et un turc. Habitué pendant des siècles, sous l'Empire ottoman, au respect de sa culture et à la maîtrise d'autonomies locales, le peuple kurde sera dorénavant divisé en minorités bafouées et partout confrontées à la domination de deux logiques parallèles : les calculs stratégiques des grandes puissances mondiales dans cette région du monde et la volonté de puissance de trois nouveaux États nationaux qui viennent de naître au Moyen-Orient.

La montée des nationalismes turc et arabe

Lors de sa guerre de libération contre les Alliés, Mustafa Kemal choisit, lui aussi, de faire des promesses aux Kurdes de Turquie. C'est même au «Kurdistan du Nord» qu'il mobilise ses premières forces militaires. Dans ses discours de 1920, et pour contrer les promesses faites par les alliés aux Kurdes lors du traité de Sèvres, Mustafa Kemal parle volontiers de la «reconnaissance des droits nationaux et sociaux des Kurdes», affichant publiquement sa volonté de bâtir un État où «le Turc et le Kurde vivraient comme des frères». Mais dès sa victoire contre les Grecs, en septembre 1922, Atatürk¹², le nouveau «Père des Turcs», déclare : «L'État qui vient d'être fondé est un État turc¹³.» Après les massacres des Arméniens, la nouvelle République turque proclamée en 1923 écarte d'emblée les droits des autres minorités de

10. La Révolution russe date d'octobre 1917.

11. Le traité de Lausanne est signé en juin 1923 entre la Turquie et les Alliés.

12. Officiellement, ce nom sera donné à Mustafa Kemal par l'Assemblée turque en 1934.

13. Discours prononcé le 1^{er} novembre 1922.